

Septembre 2011

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	联合国 粮食及农业组织	Food and Agriculture Organization of the United Nations	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединенных Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Alimentación y la Agricultura
---	--------------------------------------	-------------	---	---	---	---

F

# CONSEIL

## Cent quarante-troisième session

Rome, 28 novembre - 2 décembre 2011

### Rapport intérimaire sur le Programme de travail pluriannuel du Conseil

#### Résumé

Il est demandé au Conseil, dans le cadre des actions 2.70 et 2.71 du Plan d'action immédiate (PAI) pour le renouveau de la FAO, de préparer un programme de travail pluriannuel couvrant une période d'au moins quatre ans, pour examen par la Conférence de la FAO. En conséquence, un projet de programme de travail pluriannuel a été élaboré lors de réunions informelles, facilitées par le Président indépendant du Conseil. Ce processus a abouti à l'adoption officielle par le Conseil à sa cent quarantième session (novembre-décembre 2010<sup>1</sup>) de son programme de travail pluriannuel pour 2010-13. Celui-ci a été ensuite approuvé par la Conférence de la FAO à sa trente-septième session (juin-juillet 2011).

Le PAI prévoyait également la rédaction par le Conseil d'un rapport intérimaire biennal portant sur le programme de travail pluriannuel, pour examen par la Conférence (action 2.72). Le premier programme de travail pluriannuel ne devant être adopté qu'à la fin de 2010, ce qui était trop tôt pour produire un véritable rapport intérimaire concernant les activités menées par le Conseil pendant une période au cours de laquelle il ne se réunissait qu'une seule fois, c'est-à-dire en avril 2011, seules des informations limitées sur les conclusions de la dernière session ont pu être communiquées à la trente-septième session de la Conférence. Reconnaissant que le programme de travail pluriannuel était un outil de planification utile, la Conférence a décidé qu'il devait être un point permanent de l'ordre du jour du Conseil. Elle a également souhaité que la présente cent quarante-troisième session examine les activités planifiées pour la période 2012-2014 sur la base des informations contenues dans le programme de travail pluriannuel initial.

<sup>1</sup> CL 140/REP, paragraphe 73.

*Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.*

*La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)*

**Mesure suggérée au Conseil**

Le Conseil est invité à prendre note de la proposition de Programme de travail annuel pour 2012-2013, qui a été avalisé par la Conférence à sa trente-septième session (juin-juillet 2011), et à approuver le plan pour 2012-2014.

*Pour toute question de fond sur ce document, veuillez vous adresser à:*

M. Luc Guyau

Président indépendant du Conseil

Tél.: +39 06570.54061

1. Une version révisée du programme de travail pluriannuel du Conseil est annexée au présent document. Aucune modification n'a été apportée au corps principal du document, qui décrit les résultats attendus dans un certain nombre de domaines importants (désignés par les lettres A à F), compte tenu des consultations approfondies qui ont eu lieu entre les Membres, comme indiqué dans le résumé. Cependant, l'annexe au programme de travail pluriannuel initial intitulée « Sessions et plan de travail du Conseil » a été mise à jour pour couvrir la période jusqu'en 2014, et les sessions tenues pendant l'exercice 2010-2011 ont été supprimées. Une durée de quatre ans allant de 2012 à 2015 a été maintenue conformément à la recommandation du PAI concernant la durée souhaitable du programme de travail pluriannuel.

2. Les informations relatives aux activités des sessions de l'exercice biennal 2014-2015 doivent être considérées comme hautement indicatives à ce stade. En effet, des événements imprévisibles peuvent avoir une incidence sur l'ordre du jour du Conseil. Les calendriers des organes qui rendent compte au Conseil et qui avaient été fixés pour l'exercice biennal 2010-2011 sont les mêmes que ceux qui sont proposés pour le cycle 2014-2015, conformément aux attentes du PAI. Lorsque des ajustements pourraient leur être apportés, on a ajouté « à déterminer » aux entrées concernées.

3. Une version révisée du Cadre stratégique 2010-2019 devrait être examinée en 2015, mais ce point n'a pas encore été inscrit à l'ordre du jour car cela dépendra des décisions futures des organes directeurs concernant l'importance donnée à ce travail. L'examen des rapports intérimaires sur la mise en œuvre du PAI est un autre domaine qui pourrait faire l'objet de modifications, selon les décisions que le Conseil prendra sur la fréquence souhaitable. Dans ce contexte, on portera une attention spéciale au point de l'ordre du jour qui concerne l'évaluation des réformes de la gouvernance prévue par l'action 2.74 du PAI, sachant que les organes directeurs doivent encore approuver les conditions dans lesquelles elle se déroulera.

**ANNEXE**

**Programme de travail pluriannuel du Conseil  
Version révisée couvrant la période 2012-2015**

**I. Objectif général du Conseil**

Le Conseil donne à la Conférence, en temps voulu, des orientations précises et équilibrées sur les stratégies, les priorités, les programmes et le budget de l'Organisation, ainsi que sur les questions d'ordre constitutionnel, organisationnel, administratif et financier. Le Conseil fournit également des évaluations claires de la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde et il exerce ses fonctions de supervision et de surveillance en application des dispositions des Textes fondamentaux de l'Organisation, y compris la résolution 8/2009 de la Conférence. Il fonctionne de façon efficiente et efficace en se souciant des résultats et tient ses sessions dans le cadre du plan de travail à évolution continue présenté en annexe de la Note sur les méthodes de travail du Conseil.

**II. Résultats**

**A. Définition des stratégies et des priorités et planification du budget**

Résultat: Les décisions de la Conférence concernant les stratégies, les priorités, les programmes et le budget de l'Organisation, ainsi que la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde, se fondent sur les avis du Conseil.

Indicateurs et objectifs:

- Le rapport de la Conférence tient compte des recommandations du Conseil concernant le Cadre stratégique, le Plan à moyen terme (PMT) et le Programme de travail et budget (PTB).
- Pour examiner et adopter le budget de l'Organisation, la Conférence dispose d'une recommandation explicite du Conseil sur le montant du budget.
- Les avis du Conseil sur les questions concernant la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde sont approuvés par la Conférence.
- La Conférence approuve l'ordre du jour provisoire que le Conseil lui recommande.

Produits: Des décisions claires et précises et des recommandations à la Conférence.

Activités:

- Examen et évaluation des recommandations formulées par le Comité financier, le Comité du Programme et leurs Réunions conjointes en ce qui concerne le Cadre stratégique, le PMT et le PTB, et recommandations claires y relatives à la Conférence.
- Examen et évaluation des recommandations formulées par les Comités techniques en ce qui concerne les priorités techniques et les questions relatives au budget.
- Examen et évaluation des recommandations formulées par les Conférences régionales en ce qui concerne les priorités régionales et les questions relatives au budget.
- Évaluation, le cas échéant, de problèmes majeurs liés à la situation de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde.
- Décisions concernant d'éventuels ajustements du PTB.
- Recommandations à la Conférence concernant la résolution portant sur le Programme et le budget, précisant notamment la teneur et le montant du budget.
- Recommandation du thème principal du débat général de la session de la Conférence.
- Recommandation de l'ordre du jour provisoire de la session de la Conférence.

**Méthodes de travail:**

- Réunions de coordination informelles des présidents et des secrétariats du Comité financier, du Comité du Programme, des Conférences régionales et des Comités techniques, facilitées par le Président indépendant du Conseil.
- Réunions de coordination informelles des présidents des Groupes régionaux et de membres du Secrétariat de rang élevé, facilitées par le Président indépendant du Conseil.
- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.

**B. Suivi de la mise en œuvre des décisions de gouvernance**

**Résultat:** Le Conseil assure un suivi régulier de l'application des décisions relatives à la gouvernance.

**Indicateurs et objectifs:**

- Le Conseil contrôle l'application en temps voulu des décisions de gouvernance prises par la Conférence et le Conseil, et le rapport de la Conférence en fait état.
- Le Conseil examine et évalue les recommandations sur les mesures à prendre pour accroître l'efficience des Organes directeurs avant qu'elles soient soumises à la Conférence.

**Produits:** Des décisions claires et précises et des recommandations à la Conférence.

**Activités:**

- Examen et évaluation des décisions de gouvernance du Conseil.
- Examen et évaluation des recommandations du Groupe de travail à composition non limitée concernant les mesures à prendre pour accroître l'efficience des Organes directeurs, y compris leur représentation.
- Examen des programmes de travail pluriannuels des Organes directeurs et évaluation des rapports sur leur état d'avancement.
- Recommandations et décisions sur la convocation de réunions ministérielles, si nécessaire.
- Examen et évaluation des questions relatives aux traités, aux conventions et aux accords conclus dans le cadre de la FAO.
- Examen de l'évolution des débats au sein d'autres instances intéressant la FAO.

**Méthodes de travail:**

- Réunions de coordination informelles des présidents et des secrétariats du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ), du Comité financier, du Comité du Programme, des Conférences régionales et des Comités techniques, facilitées par le Président indépendant du Conseil.
- Réunions de consultation informelles des Présidents des Groupes régionaux et de membres du Secrétariat de rang élevé, facilitées par le Président indépendant du Conseil.
- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.
- Avis des Organes statutaires, par l'entremise des Comités techniques.

**C. Exercice des fonctions de supervision**

**Résultat:** Pour les questions juridiques, éthiques, financières et administratives des cadres, des politiques et des systèmes opérants sont en place et sont régulièrement contrôlés par le Conseil.

**Indicateurs et objectifs:**

- L'action de l'Organisation s'inscrit dans le cadre juridique, financier et administratif qui est le sien.
- Les résultats de l'Organisation sont évalués de manière transparente, indépendante et professionnelle, une vérification des comptes et un contrôle de l'éthique sont assurés.
- Les élections prévues par les Textes fondamentaux ont lieu aux dates fixées.

- Les politiques sont mises en œuvre et les systèmes fonctionnent conformément aux règles et aux normes établies.
- Le calendrier proposé des sessions des Organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales est conforme au calendrier des sessions relatives à la mise en œuvre du système de programmation, de budgétisation et de suivi axé sur les résultats.

Produits: Des décisions claires et précises et des recommandations à la Conférence.

Activités:

- Examen et évaluation des recommandations et décisions du Comité financier concernant l'exécution du budget et le Programme, les virements entre chapitres budgétaires et la situation financière de l'Organisation, y compris la mobilisation des ressources et les contributions volontaires.
- Examen et évaluation des recommandations du Comité financier concernant l'éthique et la vérification intérieure et extérieure des comptes.
- Examen et évaluation des recommandations du Comité financier concernant les politiques et les systèmes en place, tant au Siège que dans les Bureaux décentralisés, en ce qui concerne les ressources humaines, les procédures administratives et de travail, les achats et les passations de marchés, ainsi que les technologies de l'information et de la communication.
- Examen et évaluation des recommandations du Comité du Programme et du Comité financier concernant les évaluations indépendantes.
- Examen et évaluation des recommandations du CQCJ sur les questions constitutionnelles et juridiques.

Méthodes de travail:

- Avis du Comité financier, du Comité du Programme et de leurs Réunions conjointes, ainsi que du CQCJ.
- Examen approfondi d'une question de fond que le Conseil choisit tous les deux ans.
- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.

#### **D. Suivi de la mise en œuvre du PAI et des prochaines étapes du processus de réforme**

Résultats: Le Conseil assure un suivi régulier de l'avancement global de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate.

Indicateurs et objectifs:

- Des rapports de la Direction concernant les progrès réalisés dans l'application du PAI sont soumis en temps voulu à toutes les sessions du Conseil.
- Les recommandations faites par le Conseil sur la mise en œuvre du PAI sont consignées dans le rapport du CoC-EEI à la Conférence portant sur le PAI, et sont approuvées par la Conférence en 2011. Après 2011, les recommandations liées au PAI sont soumises à la Conférence.

Produits: Des recommandations et décisions claires et précises soumises à la Conférence dans un rapport spécifique.

Activités:

- Examen et évaluation des rapports de la Direction concernant les progrès de la mise en œuvre du PAI.
- Examen et évaluation des recommandations relatives au PAI formulées par le Comité financier, le Comité du Programme et leurs Réunions conjointes, le CQCJ, les Conférences régionales et les Comités techniques.

**Méthodes de travail:**

- Consultation de la documentation produite pour les réunions du CoC-EEI.
- Consultations et séminaires informels entre les Membres.

**E. Suivi des résultats obtenus par la Direction**

**Résultat:** Examen et suivi réguliers, par le Conseil, des objectifs de performance préétablis

**Indicateurs et objectifs:**

- Les résultats obtenus par la Direction sont conformes aux objectifs de performance établis.
- Les objectifs de performance sont ajustés, le cas échéant.
- Produits: Des décisions claires et précises et des recommandations à la Conférence.

**Activités:**

- Contrôle des résultats obtenus par la Direction au regard des objectifs de performance fixés dans le cadre du système de budgétisation et de gestion axé sur les résultats, sur la base du PMT/PTB et des rapports du Comité financier, du Comité du Programme et de leurs Réunions conjointes.
- Examen de la contribution des ressources extrabudgétaires au cadre des résultats de l'Organisation.
- Organisation régulière d'une évaluation transparente, professionnelle et indépendante des résultats de l'Organisation par rapport aux résultats et effets attendus de ses activités.
- Examen des recommandations d'ajustement du Comité du Programme et du Comité financier concernant la mise en œuvre du PTB.

**Méthodes de travail:**

- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.
- Consultations et séminaires informels entre les Membres.

**F. Planification des activités et méthodes de travail**

**Résultats:** Le Conseil fonctionne de manière efficiente, selon une approche proactive et inclusive, conformément aux plans de travail établis et en appliquant des méthodes de travail améliorées.

**Indicateurs et objectifs:**

- Les ordres du jour du Conseil sont bien ciblés.
- Les rapports du Conseil sont concis, contiennent principalement des conclusions, des décisions et des recommandations, et sont mis à la disposition des Membres peu de temps après la clôture de la session.
- Les documents du Conseil ont une page de couverture uniformisée et incluent un encadré mettant en évidence l'action proposée.
- Les documents du Conseil sont mis à disposition quatre semaines avant la session.

**Produits:**

- Programme de travail pluriannuel du Conseil.
- Note révisée sur les méthodes de travail du Conseil.

**Activités:**

- Préparation du programme de travail pluriannuel du Conseil, avec des indicateurs de performance.
- Préparation d'un rapport intérimaire sur le programme de travail pluriannuel du Conseil, à soumettre à la Conférence.
- Examen régulier des méthodes de travail du Conseil, y compris les mesures de la performance.
- Examen de l'état de la mise en œuvre des décisions du Conseil.

- Étude et comparaison de la gouvernance d'autres organisations internationales en vue d'éventuelles améliorations à apporter aux méthodes de travail du Conseil et à l'exécution de son programme de travail pluriannuel.

**Méthodes de travail:**

- Délibérations structurées et bien ciblées durant les sessions du Conseil.
- Prise de dispositions efficaces pour la rédaction des rapports du Conseil.
- Activités régulières entre les sessions déterminées selon l'intérêt qu'elles présentent et la priorité qui leur est accordée.
- En tant que de besoin, renforcement des ressources humaines et financières mobilisées par le Secrétariat pour l'exécution et le suivi du programme de travail pluriannuel.
- Réunions informelles des présidents des Groupes régionaux et de membres du Secrétariat de rang élevé, facilitées par le Président indépendant du Conseil.
- Contacts réguliers entre le Président indépendant du Conseil et la Direction de la FAO.

**ANNEXE****Sessions et Plan de travail du Conseil**

1. Le Conseil tient au moins cinq sessions par exercice biennal, comme suit:
  - a) deux sessions durant la première année de l'exercice;
  - b) une session 60 jours au moins avant la session ordinaire de la Conférence, pendant laquelle le Conseil, notamment, formule des recommandations à la Conférence sur le Cadre stratégique (tous les quatre ans), le PMT et le PTB;
  - c) une session immédiatement après la session ordinaire de la Conférence, pendant laquelle le Conseil, notamment, élit les présidents et les membres du Comité du Programme, du Comité financier et du CQCJ;
  - d) une session vers la fin de la seconde année de l'exercice biennal.
2. Le plan de travail indicatif à évolution continue du Conseil est présenté dans ses grandes lignes dans les tableaux ci-après et pourra être ajusté, s'il y a lieu, par le Conseil, et comprendre les dates effectives des sessions des organes qui lui rendent compte. On a ajouté dans ce cas « à déterminer » à certaines entrées.
3. À ses sessions, le Conseil examine un document sur l'état de la mise en œuvre des décisions prises à sa précédente session.
4. À la fin de chaque session, le Conseil examine l'ordre du jour provisoire de la session suivante.
5. Des questions de fond sont régulièrement examinées aux sessions du Conseil, concernant notamment les thèmes suivants:
  - vérification des comptes, éthique et d'autres questions de contrôle;
  - ressources humaines;
  - mobilisation des ressources, y compris les contributions volontaires;
  - décentralisation;
  - achats et passation de marchés;
  - technologies de l'information et de la communication;
  - évaluations indépendantes;
  - évolution à l'échelle du système des Nations Unies des questions de contrôle ayant une incidence sur la FAO.

<b>Cent quarante-quatrième session du Conseil, juin 2012</b>
<b>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</b>
1) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (avril 2012)
2) Rapport du Comité du Programme (avril 2012)
3) Rapport du Comité financier (avril 2012)
<b>Conférences régionales</b>
4) Rapport de la Conférence régionale pour l'Afrique (janvier 2012)
5) Rapport de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique (février 2012)
6) Rapport de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (mars 2012)
7) Rapport de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (mars 2012)
8) Rapport de la Conférence régionale pour l'Europe (avril 2012)
<b>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</b>
9) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (mars 2012)
<b>Questions relatives à la gouvernance</b>
10) Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate
11) État de la mise en œuvre des décisions du Conseil
<b>Autres questions</b>
12) Rapport du Conseil d'administration du PAM relatif à ses activités en 2011.
13) Évolution des débats d'instances intéressant la FAO
14) Calendrier des sessions des Organes directeurs de la FAO et de ses principales sessions en 2012-2013
15) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil
16) Méthodes de travail du Conseil

<b>Cent quarante-cinquième session, novembre 2012</b>
<b>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</b>
1) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (octobre 2012)
2) Rapport du Comité du Programme (octobre 2012)
3) Rapport du Comité financier (octobre 2012)
4) Rapport sur l'exécution du Programme 2010-2011
<b>Comités techniques et Comité de la sécurité alimentaire mondiale</b>
5) Rapport du Comité des produits (mai 2012)
6) Rapport du Comité de l'agriculture (mai 2012)
7) Rapport du Comité des pêches (juillet 2012)
8) Rapport du Comité des forêts (octobre 2012)
9) Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (octobre 2012)
<b>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</b>
10) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (septembre 2012)
<b>Questions relatives à la gouvernance</b>
11) Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate
12) Organisation de la trente-huitième session de la Conférence de la FAO (y compris ordre du jour provisoire et recommandation du Conseil sur un thème majeur à proposer pour le débat général à la Conférence)
13) État de la mise en œuvre des décisions du Conseil
<b>Autres questions</b>
14) Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM
15) Évolution des débats d'instances intéressant la FAO
16) Calendrier des sessions des Organes directeurs de la FAO et de ses principales sessions en 2012-2013
17) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil
18) Méthodes de travail du Conseil

<b>Cent quarante-sixième session du Conseil, avril 2013</b>
<b>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</b>
1) Examen du Plan à moyen terme et du Programme de travail et budget (2014-2015) – Recommandation à la Conférence sur le montant du budget
2) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (février 2013)
3) Rapport du Comité du Programme (février 2013)
4) Rapport du Comité financier (février 2013)
<b>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</b>
5) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (mars 2013)
<b>Questions relatives à la gouvernance</b>
6) Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate
7) Organisation de la trente-huitième session de la Conférence (y compris calendrier provisoire) – Recommandations à la Conférence
8) État de la mise en œuvre des décisions du Conseil
<b>Autres questions</b>
9) Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM sur ses activités en 2012
10) Calendrier des sessions des Organes directeurs de la FAO et des principales réunions en 2013-2014
11) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil
12) Méthodes de travail du Conseil
<b>Cent quarante-septième session du Conseil, juillet 2013</b>
<b>Élection des membres des comités</b>
1) Élection du Président et des douze membres du Comité du Programme
2) Élection du Président et des douze membres du Comité financier
3) Élection du Président et des sept membres du Comité des questions constitutionnelles et juridiques
<b>Autres questions</b>
4) Questions découlant de la session de la Conférence
5) Évolution des débats d'instances intéressant la FAO
6) Calendrier provisoire des sessions des Organes directeurs de la FAO et des réunions principales en 2013-2014
7) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil
8) Méthodes de travail du Conseil

<b>Cent quarante-huitième session du Conseil, novembre 2013</b>
<b>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</b>
1) Approbation des ajustements apportés au Programme de travail 2014-15
2) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (octobre 2013)
3) Rapport du Comité du Programme (octobre 2013)
4) Rapport du Comité financier (octobre 2013)
<b>Comité de la sécurité alimentaire mondiale</b>
5) Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (octobre 2013)
<b>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</b>
6) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (septembre 2013)

**Questions relatives à la gouvernance**

- 7) Rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action immédiate
- 8) Programmes de travail pluriannuels
  - du Comité financier
  - du Comité du Programme
  - du CQCJ
  - des conférences régionales
  - des comités techniques
- 9) État de la mise en œuvre des décisions du Conseil

**Autres questions**

- 10) Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM
- 11) Évolution des débats d'instances intéressant la FAO
- 12) Calendrier des sessions des Organes directeurs de la FAO et des principales réunions en 2014-2015
- 13) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil
- 14) Méthodes de travail du Conseil

**Cent quarante-neuvième session du Conseil, juin 2014**
**Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration**

- 1) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (...2014) (à déterminer)
- 2) Rapport du Comité du Programme (...2014) (à déterminer)
- 3) Rapport du Comité financier (...2014) (à déterminer)

**Conférences régionales**

- 4) Rapport de la Conférence régionale pour l'Afrique (2014) (à déterminer)
- 5) Rapport de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique (2014) (à déterminer)
- 6) Rapport de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (2014) (à déterminer)
- 7) Rapport de la Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes (2014) (à déterminer)
- 8) Rapport de la Conférence régionale pour l'Europe (2014) (à déterminer)

**Comité des questions constitutionnelles et juridiques**

- 9) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (...2014) (à déterminer)

**Questions relatives à la gouvernance**

- 10) Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate
- 11) État de la mise en œuvre des décisions du Conseil

**Autres questions**

- 12) Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM relatif à ses activités en 2013
- 13) Évolution des débats d'instances intéressant la FAO
- 14) Calendrier des sessions des Organes directeurs de la FAO et de ses principales sessions en 2014-2015
- 15) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil
- 16) Méthodes de travail du Conseil

<b>Cent cinquantième session du Conseil, novembre 2014</b>
<b>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</b>
1) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (...2014) (à déterminer)
2) Rapport du Comité du Programme (...2014) (à déterminer)
3) Rapport du Comité financier (...2014) (à déterminer)
4) Rapport sur l'exécution du Programme 2012-2013
<b>Comités techniques et Comité de la sécurité alimentaire</b>
5) Rapport du Comité des produits (2014) (à déterminer)
6) Rapport du Comité de l'agriculture (2014) (à déterminer)
7) Rapport du Comité des pêches (2014) (à déterminer)
8) Rapport du Comité des forêts (2014) (à déterminer)
9) Rapport du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (2014) (à déterminer)
<b>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</b>
10) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (...2014) (à déterminer)
<b>Questions relatives à la gouvernance</b>
11) Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate
12) Organisation de la trente-neuvième session de la Conférence de la FAO (y compris ordre du jour provisoire et recommandation du Conseil sur un thème majeur à proposer pour le débat général à la Conférence)
13) État de la mise en œuvre des décisions du Conseil
<b>Autres questions</b>
14) Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM
15) Évolution des débats d'instances intéressant la FAO
16) Calendrier des sessions des Organes directeurs de la FAO et de ses principales sessions en 2014-2015
17) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil
18) Méthodes de travail du Conseil

<b>Cent cinquante et unième session du Conseil, avril 2015</b>
<b>Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration</b>
1) Examen du Plan à moyen terme et du Programme de travail et budget (2016-2017) – Recommandation à la Conférence sur le montant du budget
2) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (...2015) (à déterminer)
3) Rapport du Comité du Programme (...2015) (à déterminer)
4) Rapport du Comité financier (...2015) (à déterminer)
<b>Comité des questions constitutionnelles et juridiques</b>
5) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (...2015) (à déterminer)
<b>Questions relatives à la gouvernance</b>
6) Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate
7) Organisation de la trente-neuvième session de la Conférence (y compris calendrier provisoire) – Recommandations à la Conférence
8) État de la mise en œuvre des décisions du Conseil

**Autres questions**

- 9) Rapport annuel du Conseil d'administration du PAM sur ses activités en 2014
- 10) Calendrier des sessions des Organes directeurs de la FAO et des principales réunions en 2015-2016
- 11) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil
- 12) Méthodes de travail du Conseil

**Cent cinquante-deuxième session du Conseil, juillet 2015****Élection des membres des comités**

- 1) Élection du Président et des douze membres du Comité du Programme
- 2) Élection du Président et des douze membres du Comité financier
- 3) Élection du Président et des sept membres du Comité des questions constitutionnelles et juridiques

**Autres questions**

- 4) Questions découlant de la session de la Conférence
- 5) Évolution des débats d'instances intéressant la FAO
- 6) Calendrier provisoire des sessions des Organes directeurs de la FAO et des réunions principales en 2015-2016
- 7) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil
- 8) Méthodes de travail du Conseil

**Cent cinquante-troisième session du Conseil, novembre 2015****Questions relatives au Programme, au budget, aux finances et à l'administration**

- 1) Approbation des ajustements apportés au Programme de travail 2016-17
- 2) Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier (...2015) (à déterminer)
- 3) Rapport du Comité du Programme (...2015) (à déterminer)
- 4) Rapport du Comité financier (...2015) (à déterminer)

**Comité de la sécurité alimentaire mondiale**

- 5) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (octobre 2015) (à déterminer)

**Comité des questions constitutionnelles et juridiques**

- 6) Rapport du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (...2015) (à déterminer)

**Questions relatives à la gouvernance**

- 7) Rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Plan d'action immédiate
- 8) Programmes de travail pluriannuels
  - du Comité financier
  - du Comité du Programme
  - du CQCI
  - des conférences régionales
  - des comités techniques
  - du Conseil
- 9) État de la mise en œuvre des décisions du Conseil

**Autres questions**

- 10) Élection de six membres du Conseil d'administration du PAM
- 11) Évolution des débats d'instances intéressant la FAO
- 12) Calendrier des sessions des Organes directeurs de la FAO et des principales réunions en 2014-2015
- 13) Ordre du jour provisoire de la session suivante du Conseil
- 14) Méthodes de travail du Conseil